

CHINE La lettre d'information

Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.

L'avidité des bureaucrates.
L'ancien président de la banque en déconfiture Hengfeng a été condamné à mort avec sursis pour corruption et détournement de fonds par un tribunal du Shandong. Il rejoint son prédécesseur, condamné aux mêmes motifs et peine en 2017...

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1er Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

Éditorial

La croissance... Xi Jinping, secrétaire général tout-puissant du Parti communiste chinois (PCC), a fixé fin octobre des objectifs à la direction du Parti : « *Il est tout à fait possible d'atteindre le statut de pays à revenu élevé selon les normes actuelles d'ici la fin du 14^e plan quinquennal en 2025 et de doubler la production économique totale ou le revenu par habitant d'ici à 2035* » (agence officielle Xinhua). Car la bataille contre la pauvreté a été gagnée, selon les déclarations officielles et, dit Xi, « *notre pays a une population de 1,4 milliard d'habitants, c'est le plus grand marché de consommation au monde et avec une énorme marge de croissance.* » En pleine crise planétaire, les exportations et importations croissent, le secteur manufacturier et celui des services (surtout des PME privées) ont battu des records d'activité. Alors, de quoi se plaint-on ?

Les livreurs de colis se plaignent de ne pas être payés ou de l'être au lance-pierre quand ils le sont. Après les reportages chez les livreurs de repas, la « Lettre » publie un article (voir au verso) sur ces millions de livreurs de colis qui en ont ras la casquette : les grandes sociétés (privées) du secteur YTO Express, STO Express, ZTO Express, Best Express et Yunda se livrent à une guerre des prix, faisant pression sur des sous-traitants qui gèrent les derniers kilomètres de la livraison et esclavent les livreurs locaux, quand ces sous-traitants ne disparaissent pas avec la caisse...

Les salaires impayés et les conditions de travail exténuantes et dangereuses conduisent les livreurs à se mettre en grève ou à démissionner et les centres locaux à fermer leurs portes. Les sociétés de livraison et les bureaucrates officiels nient que des grèves soient survenues. « *Les livreurs ont déjà organisé de nombreuses manifestations cette année, principalement à propos de fermetures de succursales et d'arriérés de salaire. Ils ont un besoin urgent du syndicat officiel pour tenir sa promesse de faire de la livraison express l'un des huit principaux*

secteurs d'organisation et de protection des droits », écrit « China Labour Bulletin », centre de défense des droits des travailleurs chinois basé à Hong Kong.

Le syndicat « officiel » ACFTU, « officiel » parce qu'il est le syndicat institutionnel, le seul reconnu et autorisé par le pouvoir aux mains du Parti communiste chinois, avait fait de la situation des livreurs une de ses priorités il y a déjà plusieurs années. « China Labour Bulletin » pose cette question, après avoir rappelé que le syndicat était aux abonnés absents pendant la longue campagne de lutte contre la pauvreté (voir au verso) : « *Le syndicat va-t-il recentrer ses activités sur l'assistance à ses membres sur les lieux de travail ou va-t-il continuer à suivre le Parti et se consacrer à une autre campagne ?* »

La réponse peut se lire dans les statuts de l'ACFTU : « *Les syndicats chinois sont des organisations de masse de la classe ouvrière chinoise placées sous la direction du Parti communiste chinois et formées par les travailleurs et les employés sur une base volontaire. Ils servent de pont et de lien entre le Parti et les travailleurs* ». Or le PCC répète à l'envi sa prédilection pour les investisseurs privés, au détriment des travailleurs.

Les 5300 licenciements chez Cathay. Outre ces licenciements décidés par la compagnie d'aviation de Hong Kong et effectifs en début de ce mois, sans recours et surtout sans système d'indemnisation du chômage, Cathay a mis le couteau sous la gorge des personnels qui ont échappé au licenciement : vous acceptez une baisse des salaires de 30 à 40 % ou vous prenez la porte ! En outre, la direction de Cathay ne reconnaît plus le syndicat des pilotes de la compagnie et n'accepte aucune revendication du syndicat des hôtesses et stewards. Cathay a touché 4,4 milliards d'euros en juin dernier pour éviter le pire... Alors, qui sont ceux qui ont reçu du gouvernement de Hong Kong cette manne d'argent public, ceux qui pendant les années de vaches grasses ont empoché de plantureux bénéfices, les actionnaires de la compagnie Cathay ? Pour moitié, ce sont des fonds d'investissements américains et britanniques et pour un quart

la compagnie d'aviation d'Etat chinoise Air China. Le principal fonds d'investissement, Swire, est à Hong Kong un géant de l'immobilier, de l'hôtellerie, où il détient même le monopole de la distribution de Coca Cola...

Une souveraineté particulière... Le gouvernement de Hong Kong accorde donc des milliards pour les fonds spéculatifs, mais il n'aurait aucun pouvoir pour défendre les salariés, ni pour les licenciés de demain ! Hong Kong est une région chinoise, une région administrative spéciale de la République populaire de Chine, où domine la propriété d'Etat (toutes les grandes compagnies d'aviation y sont publiques), mais Hong Kong est d'abord la troisième place financière de la planète, abrite les rois de la finance, de l'immobilier, de la spéculation et de tous les trafics, protégés par le gouvernement de Pékin.

La souveraineté des autorités chinoises sur Hong Kong s'exerce donc pour la répression des droits et libertés démocratiques (voir au verso), pour mettre des manifestants en prison, pour menacer les grévistes, mais pas pour protéger le travailleur du licenciement ou des méfaits des employeurs !

Conflits du travail. Selon le ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, le nombre de conflits du travail n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Plus de 2,1 millions de dossiers ont été traités par les bureaux d'arbitrage des conflits du travail en 2019, alors qu'en 2012 on en dénombrait 1,4 million. Le Premier ministre Li Keqiang a annoncé en début de mois que « *les paiements des fonds de retraite et de pension ont augmenté de 8,7% par habitant depuis le début de l'année; les subventions de lutte contre la pauvreté ont été augmentées de 12,9% par habitant* », mais que vaut cette annonce quand on ne peut pas toucher son salaire pendant des mois ou des années ?

Merci à tous les lecteurs qui se sont réabonnés, merci à ceux qui nous soutiennent régulièrement et qui assurent ainsi l'indépendance financière de la « Lettre » et de la Commission Enquête Chine.

« On n'est pas payé, on n'a pas de contrat de travail »

Un article du « New York Times » (11 novembre) a rapporté les difficiles conditions d'un livreur de colis.

Les intertitres pour ces extraits sont les nôtres.

« La situation de la Chine après la pandémie était censée être bonne pour Fang Guobao. Alors que le déconfinement se généralisait et que les achats en ligne montaient en flèche, M. Fang, un transporteur de colis de Nanjing, livrait environ 250 colis par jour, contre 200 avant la pandémie. Et puis les chèques de paie se sont arrêtés. Sa patronne a demandé par deux fois un délai. Puis elle n'a plus répondu au téléphone. Alors, M. Fang et plusieurs collègues ont décidé d'arrêter le travail. Même si l'épidémie avait rendu les emplois plus rares et les travailleurs volontaires plus nombreux, ils se sont joints à une série d'autres grèves et manifestations de livreurs, qui se font écho à travers la Chine et attirent l'attention sur leurs bas salaires et leurs conditions de travail exténuantes. *“Elle est censée nous payer. C'est ce qui est juste et normal”*, a déclaré M. Fang, 50 ans. Les mouvements sociaux se sont accélérés dans les semaines précédant la “journée des célibataires”, l'événement du 11-11 inventé par le géant du commerce en ligne Alibaba. (...) Et donc les livreurs se volatilisent et les colis s'égarant.

Des grèves pour les salaires impayés

Les livreurs de la province du Hunan se sont mis en grève le mois dernier pour plus de 37 000 euros d'arriérés de salaire, laissant des commandes de crabes pourrir dans leurs boîtes. À Shenyang, une ville du nord-est, des colis ont été abandonnés dans un champ la semaine dernière. Les internautes ont plaisanté sur le fait que leurs colis partaient en vacances, publiant des captures d'écran des détails de suivi qui montrent leurs commandes serpentant à travers le pays alors qu'ils sont redirigés vers d'autres centres de livraison. Le hashtag « Que pensez-vous des grèves des livreurs? » a été vu plus de 1,5 milliard de fois sur Weibo, plateforme du type Twitter! (...)

La plupart des livreurs, souvent des hommes venant des zones rurales à la recherche de meilleurs emplois dans les villes, ne sont pas employés directement par les principales compagnies de livraison du pays. Ils travaillent pour des franchises locales qui aident ces entreprises à boucler le dernier kilomètre de livraison. Cela laisse de nombreux livreurs – ils étaient plus de trois millions à la fin de 2019, selon les statistiques officielles – sans contrat de

travail formel et avec peu de protections en cas de litige. (...)

« Défendre ses droits est trop difficile... »

C'est ce qui est arrivé à M. Fang à Nanjing. Son centre local Best Express, l'une des grosses sociétés de livraison, n'a pas versé les 25 000 euros de salaire dus à huit travailleurs. M. Fang dit qu'on lui devait environ 2 500 euros, soit l'équivalent de quatre ou cinq mois de salaire. En juillet, la propriétaire du centre local avait promis de payer en août. Le mois d'août est arrivé et rien n'est venu. Alors, les huit livreurs, soit un peu moins de la moitié des employés du centre, se sont mis en grève.

Peu de temps après, leur patronne a disparu. M. Fang a essayé de porter sa plainte à la direction régionale, mais le responsable lui a indiqué que le conflit n'était pas de son ressort. Au bout d'un mois de grève, M. Fang a décidé de démissionner. Il savait qu'il serait difficile de trouver un nouvel emploi, mais c'était quand même mieux que d'être livreur. *“On n'est pas payé, on n'a pas de contrat de travail et défendre ses droits est trop difficile”, a-t-il déclaré. (...)* »

Le syndicat officiel ACFTU et la lutte contre la pauvreté

« China Labour Bulletin » (13 octobre), organisation de défense des droits des travailleurs chinois basée à Hong Kong, rapporte qu'un article du « Quotidien des travailleurs », organe du syndicat officiel ACFTU, se félicite du « brillant bulletin qui montre que toutes ses tâches de lutte contre la pauvreté ont été achevées à temps ». Voici quelques remarques de « China Labour Bulletin ».

La lutte contre la pauvreté ? « La meilleure façon pour le syndicat d'aider les travailleurs à sortir de la pauvreté est de s'assurer qu'ils reçoivent un salaire décent, à temps plein et en temps et heure, et peuvent travailler dans un environnement sûr sans risquer d'être appauvris par un accident du travail ou une maladie professionnelle. Cependant, la plupart des activités de l'ACFTU consistaient en des activités caritatives, la formation professionnelle et des stages, ainsi que l'achat de produits agricoles auprès de ménages pauvres. (...) À de nombreuses

reprises, on a répondu aux enquêteurs de « China Labour Bulletin » que les responsables syndicaux des districts ruraux pauvres ne pouvaient pas aider les travailleurs qui avaient besoin de leur aide dans des conflits du travail parce qu'ils se concentraient tous sur le travail de lutte contre la pauvreté.

(...) Les responsables syndicaux locaux du comté de Pingchang, dans le Sichuan, par exemple, n'étaient absolument pas au courant d'une manifestation de travailleurs de la construction protestant contre les arriérés de salaire dus depuis fin 2018. Les responsables ont déclaré qu'ils étaient trop occupés par la réduction de la pauvreté pour aider. *“Nous avons un lourd fardeau avec la réduction de la pauvreté en ce moment. Tous les fonctionnaires des zones rurales de l'ouest doivent y participer... pas seulement les responsables syndicaux, mais aussi tous les responsables politiques locaux”*.

(...) Cette focalisation sur les campagnes du Parti a fait que les responsables

n'étaient absolument pas au courant d'un incendie dans une mine de charbon qui a gravement blessé trois travailleurs le 20 juillet. Un permanent a déclaré: *“Nous manquons cruellement de moyens humains. Nous avons six postes syndicaux officiels et nous avons embauché un travailleur temporaire. Les six postes incluent notre chef... Pensez-vous qu'il nous soit possible avec seulement six postes de faire tout le travail nécessaire que le syndicat devrait faire ?”* La question doit être posée : pourquoi les responsables syndicaux des territoires pauvres donnent-ils toujours la priorité aux campagnes du Parti et du gouvernement, et non à la sécurité au travail, et n'organisent-ils pas les travailleurs pour défendre leurs droits et intérêts s'ils n'ont qu'un personnel restreint ?

L'ACFTU va-t-elle maintenant recentrer ses activités sur l'assistance à ses membres sur les lieux de travail ou va-t-elle continuer de suivre le Parti et se consacrer à une autre campagne ? »

La répression à Hong Kong

Le gouvernement a saisi l'occasion donnée le 11 novembre par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire à Pékin pour révoquer sans appel quatre députés de l'opposition. La résolution des autorités de Pékin autorise en effet à disqualifier sans recours tout parlementaire qui prône l'indépendance, ne reconnaît pas la souveraineté de la République populaire de Chine sur Hong Kong, fait intervenir un pays étranger dans les affaires de Hong Kong ou met en danger la sécurité nationale selon les termes de la loi adoptée précipitamment le 1er juillet dernier. Aussitôt, les quinze députés de l'opposition restants ont démissionné par solidarité. Ne restent donc plus dans ce Parlement croupion sans pou-

voirs réels que de purs affidés du pouvoir et des affaires.

Par ailleurs, quatre syndicats de la police ont écrit une lettre ouverte à un vice-chancelier d'université pour lui demander de répondre aux accusations selon lesquelles il aurait contribué à « déclencher les terribles affrontements entre la police et les manifestants » au plus fort des manifestations l'année dernière. L'offensive passe aussi par des attaques contre des juges, considérés comme trop indépendants parce qu'ils ont acquitté des dizaines de manifestants. Dans au moins 27 affaires, les magistrats ont rejeté les témoignages et les « preuves » de la police, selon un décompte effectué par l'AFP, les jugeant peu fiables, contradictoires ou non crédibles.

En bref...

Accident. Le 11 novembre, une inondation dans une mine de charbon de la province du Shanxi appartenant à un grand groupe d'Etat de l'électricité a piégé 5 mineurs, 86 ayant réussi à s'échapper. C'est le deuxième accident ce mois dans cette région riche en charbon.

Apple a suspendu la fabrication d'iPhone chez Pegatron pour abus de main-d'œuvre : l'entreprise taïwanaise avait violé les lois sur les conditions et la durée du travail des étudiants en stage (nous en avions publié le détail dans la « Lettre » n°539).